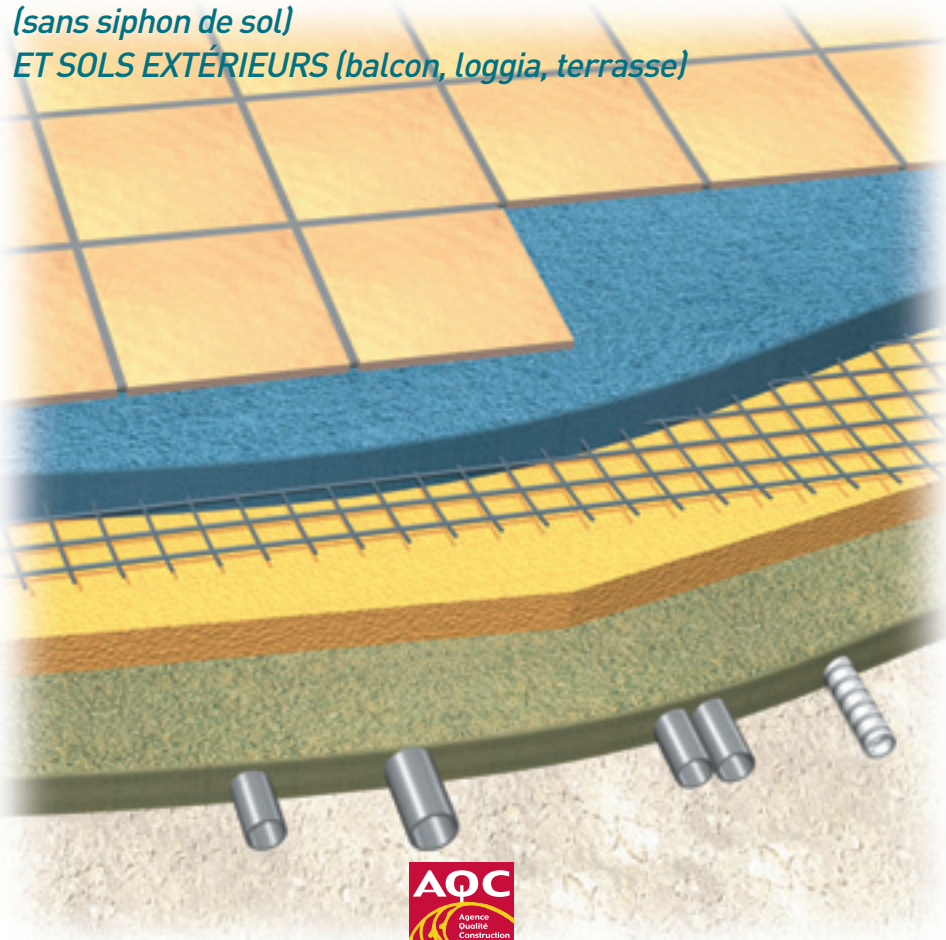


Réservations pour la pose de sols carrelés

LOCAUX INTÉRIEURS À FAIBLES SOLLICITATIONS P2-P3
(sans siphon de sol)
ET SOLS EXTÉRIEURS (balcon, loggia, terrasse)



Ce document a été réalisé par l'Agence Qualité Construction, association dont la mission est d'améliorer la qualité des constructions. Il a été rédigé avec le concours des professionnels du bâtiment, en particulier ceux concernés par les sols carrelés et les maîtres d'œuvre.

Présentation

Ce document est destiné en priorité aux professionnels qui, dans le cadre de **leurs missions de maîtrise d'œuvre**, sont amenés à prescrire la pose de sols carrelés. L'objectif est de rappeler et calculer facilement les **hauteurs minimales** nécessaires sous carrelage, et de **les prévoir dès les pièces du marché**, afin que les hauteurs de réservation ne s'avèrent pas inadaptées.

Prévoir et réaliser effectivement ces hauteurs minimales sous carrelage permet de limiter les risques futurs de fissuration et de décollement.

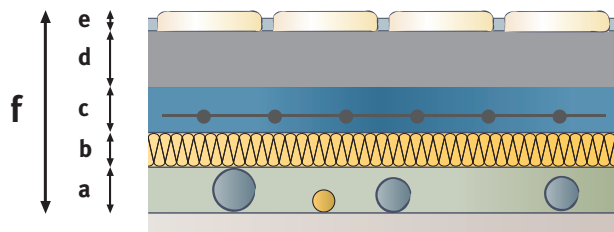
Cette fiche pratique est un outil d'aide qui ne remplace pas les textes de référence et n'a pas de valeur contractuelle. Dans tous les cas, il appartiendra au maître d'œuvre de reprendre les textes de référence (DTU, CPT, Avis Techniques). Il importera aussi que l'ouvrage soit réalisé sur un support conforme aux DTU, **notamment en ce qui concerne la planéité.**

Les cas représentés dans les pages suivantes sont les cas principaux de mise en œuvre ; ils ne sont pas exhaustifs.

Textes de référence :

- ➔ DTU 52.1 : revêtements de sols scellés (NF P 61 - 202 - 1).
- ➔ DTU 26.2 / 52.1 : mise en œuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage (NF P 61 - 203).
- ➔ DTU 26.2 : chapes et dalles à base de liants hydrauliques (NF P 14 - 201 - 1).
- ➔ DTU 65.14 : plancher chauffant à eau chaude (NF P 52 - 303 - 1).
- ➔ CPT PRE : chauffage par plancher rayonnant électrique (cahier du CSTB).
- ➔ CPT planchers réversibles à eau basse température (cahier du CSTB n° 3164).
- ➔ CPT pose collée, sols P3 travaux neufs (e-Cahiers du CSTB / Cahier 3267—V3).
- ➔ Calepin de chantier : « Revêtements de sols scellés ».
- ➔ MEMOS CHANTIER® : « Sols carrelés » et « Carrelages sur planchers chauffants ».

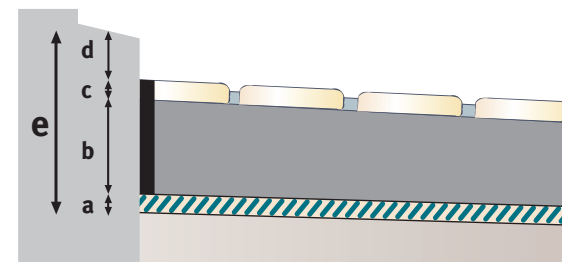
Carrelage sur plancher non chauffant



Indice	Élément	Hauteur	Réservation
	Plancher ou dallage		
a	Ravoirage	a = plus grand diamètre incorporé ou mise à niveau	cm
b	Sous-couche isolante ou feuille de polyéthylène	b = épaisseur de la sous-couche b ≈ 0 en feuille de polyéthylène	cm
c	Forme en vue d'une pose scellée	Sur feuille de polyéthylène (b ≈ 0), c = 0 cm	
		Sur isolant SC1, c = 0 cm Sur isolant SC2, c = 6 cm	cm
c	Chape ou dalle, en vue d'une pose collée	En pose adhérente c > 3 cm En pose désolidarisée sur feuille de polyéthylène (b ≈ 0), c = 5 cm	
		Sur isolant SC1 : • c = 5 cm avec treillis ou fibres polypropylène sous AT • c = 6 cm sans treillis ou fibres polypropylène sous AT Sur isolant SC2, c = 6 cm avec treillis ou fibres polypropylène sous AT	cm
d	Mortier de scellement	Pose adhérente : d ≥ 4 cm (8 cm maximum) Pose désolidarisée ▶ sur isolant • SCI (c = 0) : d = 5 cm avec treillis ou fibres polypropylène sous AT d = 6 cm sans treillis ou fibres polypropylène sous AT • Sur forme avec isolant SC2 4 cm ≤ d < 8 cm ▶ sur film polyéthylène • 4 cm ≤ d < 8 cm	cm
		Mortier-colle	d = 0,5 cm (forfaitaire en pose collée)
e	Carreaux céramiques ou analogues	e = épaisseur du revêtement	cm
f	Hauteur totale de réservation	f = a + b + c + d + e	cm

EXEMPLE ➔ pose scellée sur isolant SC2 de 3 cm d'épaisseur :
a = 4, b = 3, c = 6, d = 5, e = 1, la réservation totale est de 19 cm.

Carrelage sur sol extérieur



Indice	Élément	Hauteur	Réservation
	Support en pente	PENTE 1,5 % minimum	
a	Système de drainage	Pose scellée	a = 2 cm (lit de granulats à 2/10 mm)
		Pose collée	a = voir Avis Technique du drainage
b	Mortier de scellement	b ≥ 5 cm	cm
	Mortier-colle	b = épaisseur de la colle (forfaitaire : 0,5 cm)	cm
c	Carreaux céramiques ou analogues non gélifs	c = épaisseur du revêtement	cm
d	Banquette béton filante	d ≥ 5 cm	cm
e	Hauteur totale de réservation		cm

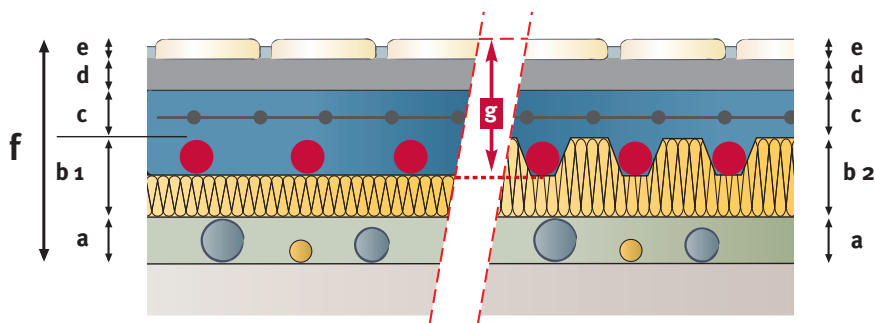
EXEMPLE ➔ pose scellée sur lit de granulats :
a = 2, b = 5, c = 1, d = 5, la réservation totale est de 13 cm.



ATTENTION, si le support n'est pas en pente, il faut prévoir une réservation pour une forme de pente complémentaire avant la mise en œuvre du mortier de scellement, dont la hauteur initiale est égale à : largeur terrasse en m x 1,5 cm/m.

EXEMPLE ➔ pour une terrasse de 4 m, prévoir 6 cm supplémentaires.

Carrelage sur plancher chauffant eau chaude de type A selon DTU 65.14-P1

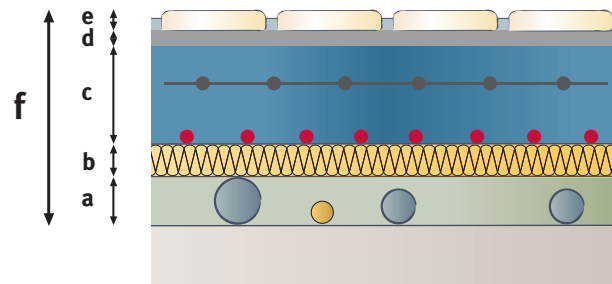


Indice	Élément	Hauteur	Réservation
	Plancher ou dallage		
a	Ravoirage	a = plus grand diamètre incorporé ou mise à niveau	cm
b	Sous-couche isolante	b 1 = épaisseur de la sous-couche + tube b 2 = épaisseur de la sous-couche, y compris plot	cm
c	Couche d'enrobage	Au-dessus du point le plus haut tube b 1 ou plot b 2 c ≥ 3,5 cm sur isolant SC1 c ≥ 4 cm sur isolant SC2a	cm
d	Mortier de pose	d ≥ 4 cm (8 cm maximum) en pose adhérente ou en pose désolidarisée	cm
e	Carreaux céramiques ou analogues	e = épaisseur du revêtement	cm
f	Hauteur totale de la réservation	f = a + b + c + d + e	cm

ATTENTION : l'épaisseur totale **g** est limitée à 7 cm dans le cas de plancher réversible.

EXEMPLE ➔ pose scellée sur isolant SC1a de 5 cm d'épaisseur : a = 4, b 1 = 5 +2, c = 3,5, d = 5, e = 1, la réservation totale est de 20,5 cm.

Carrelage sur plancher rayonnant électrique (PRE)



Indice	Élément	Hauteur	Réservation
	Plancher ou dallage		
a	Ravoirage	a = plus grand diamètre incorporé ou mise à niveau	cm
b	Sous-couche isolante	b = épaisseur de la sous-couche	
c	Pose collée : dalle ou chape de recouvrement	4 cm ≤ c ≤ 5 cm ou c = 5 cm suivant compressibilité de la sous-couche isolante	cm
	Pose scellée, admise uniquement en maison individuelle : mortier	c = 5 cm	cm
d	Mortier-colle	d = 0,5 cm (forfaitaire en pose collée)	cm
e	Carreaux céramiques ou analogues	e = épaisseur du revêtement	cm
f	Hauteur totale de réservation	f = a + b + c + d + e	cm

EXEMPLE ➔ pose scellée en maison individuelle a = 4, b = 5, c = 5, e = 1, la réservation totale est de 15 cm.

